

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 8 juillet 2020

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

ÉTAIENT PRESENTS :

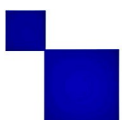
M. Troussel, M. Guiraud, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Sadi, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Maroun, M. Prudhomme, Mme Saïd-Anzum, Mme Attia, M. Beaudet, Mme Choulet, Mme Dellac, M. Fourcade, Mme Paul, M. Chabani

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Derkaoui donnant pouvoir à M. Beaudet
M. Constant donnant pouvoir à M. Troussel
Mme Valls donnant pouvoir à M. Guiraud
Mme Abomangoli donnant pouvoir à Mme Capanema
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi
M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani
Mme Denis donnant pouvoir à M. Bedreddine
M. Kergoat donnant pouvoir à M. Prudhomme
M. Kern donnant pouvoir à Mme Laroche
Mme Piétri donnant pouvoir à M. Grandin

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Cerrigone, M. Hervé, Mme Valleton, M. Monany, M. Chevreau, M. Ayyadi, Mme Magrino



Délibération n° 2020-VII-28 du 8 juillet 2020

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR 2020

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

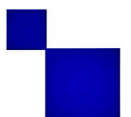
Vu le rapport de son président,

Les commissions consultées,

après en avoir délibéré,

- ADOPTE par chapitre les dépenses et les recettes pour le budget supplémentaire de 2020, qui s'établissent pour l'ensemble des budgets à :

- 125 874 139,81 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 110 835 427,81 euros en dépenses et en recettes, en mouvements réels.



Section d'investissement

- 83 837 835,72 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 73 561 435,72 euros en dépenses et 78 305 523,72 euros en recettes, en mouvements réels.

Section de fonctionnement

- 42 036 304,09 euros en dépenses et en recettes, en mouvements budgétaires,
- 37 273 992,09 euros en dépenses et 32 529 904,09 euros en recettes, en mouvements réels.

- ADOPTE le budget principal et le budget annexe suivants :

Budget principal

Section d'investissement

Mouvements budgétaires: 78 552 707,01 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 69 102 707,01 euros en dépenses et 74 492 707,01 euros en recettes.

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 40 694 992,09 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 37 234 992,09 euros en dépenses et 31 844 992,09 euros en recettes.

Budget annexe d'assainissement

Section d'investissement

Mouvements budgétaires : 5 285 128,71 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 4 458 728,71 euros en dépenses et 3 812 816,71 euros en recettes.

Section de fonctionnement

Mouvements budgétaires : 1 341 312,00 euros en dépenses et en recettes,

Mouvements réels : 39 000 euros en dépenses et 684 912,00 euros en recettes.

- CRÉE une provision de 10 000 000 euros au budget principal pour faire face au risque d'asphyxie financière ;

- ADOPTE les nouvelles autorisations de programme, conformément au tableau n°1 ;

- MODIFIE les autorisations de programme votées antérieurement, mentionnées dans les tableaux n°2 et n° 3.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Sadi, Mme Abomangoli, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, M. Hanotin, Mme Labbé, M. Taïbi, Mme Laroche, Mme Saïd-Anzum, Mme Attia, M. Beaudet, Mme Dellac, Mme Denis, M. Fourcade, M. Kergoat, M. Kern

Abstention(s) de :

M. Bluteau, M. Grandin, Mme Coppi, Mme Maroun, Mme Lagarde, M. Prudhomme, Mme Choulet, Mme Paul, Mme Piétri, M. Chabani

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstention(s) : 10
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.